



# Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône

## Les Agents de la DGAS réunis nombreux annoncent le calendrier d'actions à venir !

Les Assemblées générales des 18 et 20 octobre 2016 ont réuni à Marseille les agents de l'Insertion, de la DITAS et de l'Enfance Famille.

### Les points abordés au cours de ces trois AG sont les suivants :

#### **Ditas**

Nous avons réévoqué les difficultés rencontrées au quotidien dans l'utilisation des CAP. Nous allons relancer la Directrice de la DITAS à ce sujet afin qu'une délégation soit reçue et des repositionnements envisagés.

Nous avons aussi rappelé à Monsieur le DGAS, l'urgence à réfléchir à la création de régies décentralisées pour le territoires du Nord du Département-Arles notamment- le courrier du 16 septembre étant resté sans réponse.

Par ailleurs, une rencontre avec le syndicat CGT de la CAF a été actée le 18 novembre 2016 afin d'évoquer les conséquences des suspensions Caf sur les familles sur le travail social.

#### **Insertion**

Les professionnels de l'insertion (réunis aussi en AG spécifiques insertion) ont à nouveau exprimé les dysfonctionnements et les dérives constatées dans leur direction telles que le zèle de certains pôles d'Insertion pour la suspension des droits des allocataires du RSA, le projet de délégation de signature pour les ADLIS, la fiche de

renseignement médical demandée à certains usagers dans le cadre des contrats santé, le glissement de tâches chez les contrôleurs à qui on demande de faire « des évaluations sociales »... ? Une prochaine AG a été décidée le mardi 8 novembre 2016 et la rédaction d'un courrier à Monsieur le DGAS évoquant ces dysfonctionnements et la position de nos syndicats.

#### **Semaine de détente**

Un nouveau point d'étape a été fait sur les démarches entamées avant l'été tant sur le plan interne - préavis, rencontres avec la DRH, courrier individuels et collectifs, étude fine des textes et délibérations, en cours aujourd'hui.

L'assemblée générale a rappelé sa décision de poursuivre son action pour l'application délibérations de 1972, 1974 et 1979 relative aux congés détente. Elle nécessite l'implication de chacun d'entre nous. La CGT et la FSU passeront dans chaque service expliquer la démarche.

#### **Zoom sur les MDS**

#### **Belle de Mai :**

Nous avons débattu des problèmes rencontrés par les agents exerçant leurs missions au sein de la MDST de la Belle

de Mai au regard d'une charge de travail exponentielle et du manque de personnel constaté. Une lettre a été envoyée à la Présidente du Conseil Départemental afin de l'alerter sur la situation alarmante de cette MDS et demander un rendez-vous.

### **MDS de Pressensé**

Les personnels de la MDS de Pressensé et en particulier ceux de la PMI ont exprimé leurs inquiétudes sur la détérioration du service rendu au public sur le 1<sup>er</sup> arrdt en raison de la non ouverture du site de l'Alcazar, de l'absence de locaux pour recevoir le public (PMI et cohésion sociale), de la séparation des missions PMI, Cohésion sociale et Enfance, et de la dégradation de leurs conditions de travail...

Une demande de rendez-vous à Madame la Présidente du Conseil Départemental a été déposée.

### **MDS de St Sébastien**

Un courrier a été envoyé à Madame la Présidente du Conseil Départemental,

afin de l'interpeller sur la situation des agents exerçant au sein de la MDST de St Sébastien et solliciter à nouveau une révision du montant de l'IFRSTS, conformément à l'augmentation de la précarité et de la dégradation des situations suivies sur ce territoire. Un rendez-vous est demandé afin d'exposer les arguments soutenant cette demande qui font prendre la mesure du contexte de travail de cette MDS.

### **Équipe Enfance d'Istres**

Un droit d'alerte a été déposé afin de dénoncer les conditions de travail de cette équipe et l'impossibilité de prendre en charge de nouvelles situations sous peine de faillir dans l'exercice de la mission de protection de l'Enfance. Ce droit d'alerte associe une demande de Rendez-vous.

**Une occasion de rappeler notre mobilisation quotidienne pour le respect de la Protection de l'enfance et de la Charte Internationale des droits de l'enfant**

**Retrouvons- nous en Assemblées générales**

**Mardi 8 novembre 2016 de 14h à 17h**

**pour le personnel de la Direction de l'insertion**

**MARDI 22 novembre 2016 de 14 à 17 h**

**pour l'ensemble du personnel de la DGAS**

**à l'Hôtel du Département - salle A1123 c**

(trois heures d'informations générales ont été déposées par nos syndicats)

**Retrouvons- nous en action**

**Lundi 28 novembre 2016 à 8h**

**Distribution à l'occasion de l'anniversaire de la journée internationale des Droits de l'enfant et de la conférence organisée dans ce cadre par la Collectivité**

**Demandez d'ores et déjà vos décharges d'activité syndicale auprès de la CGt et de la FSU**